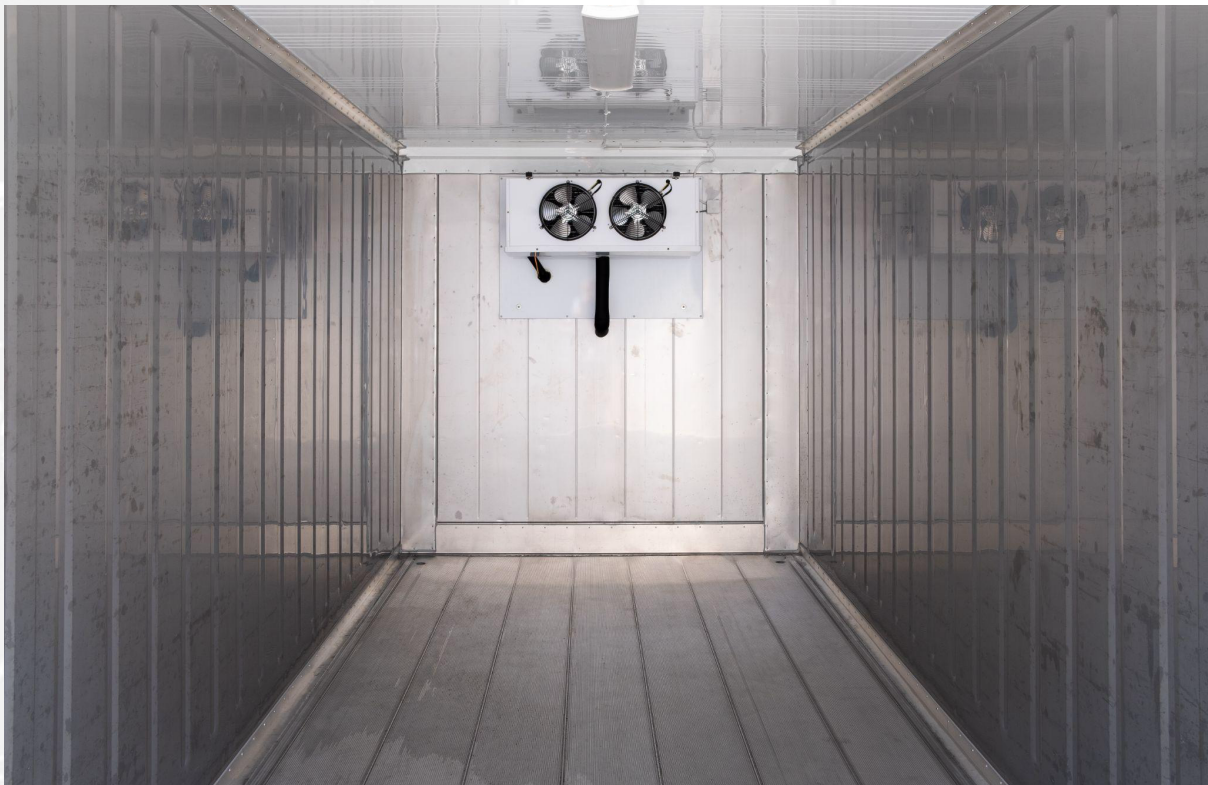


VENTILATION MÉCANIQUE DES CONTAINERS



Pour les travailleurs: ventiler les conteneurs maritimes

Vous pouvez ventiler les conteneurs maritimes de deux façons: une ventilation naturelle ou forcée. Ensuite, vous effectuez une gazométrie. Peut-on ouvrir les portes du conteneur maritime? La personne qui ouvre les portes doit toujours être au courant des résultats des mesurages et porter les équipements de protection requis.

De quoi faut-il tenir compte lors de la ventilation de conteneurs maritimes?

A savoir:

- La concentration du gaz. Il faut plus de temps pour ventiler un conteneur maritime lorsque la concentration de gaz est plus élevée.
- La nature du gaz. Certains gaz sont très légers ainsi que volatiles et s'évaporeront vite. D'autres gaz, comme le bromure de méthyle et le 1,2-dichloroéthane, sont moins volatiles ou adhèrent à la cargaison.
- Les facteurs environnementaux. Sous des températures plus élevées, par exemple, l'évaporation aura lieu plus rapidement.
- Le volume du conteneur maritime.
- Le mode de chargement. Un conteneur maritime entièrement plein sera plus difficile à ventiler.
- La nature de la cargaison. Les cargaisons absorbant les gaz, comme les matelas et les vêtements, requièrent plus de temps de ventilation.
- Le matériel d'emballage utilisé.

Les conteneurs maritimes peuvent être ventilés de deux manières: la ventilation naturelle ou la ventilation forcée.

La ventilation naturelle

Elle s'effectue tout simplement en ouvrant la porte du conteneur.

- Estimez d'abord le temps de ventilation nécessaire. Le CO, le CO₂ ou l'O₂ peuvent être dégazés rapidement. Lorsque vous rencontrez ces substances, commencez par une période de ventilation minimale de 2 heures. Pour les autres substances, cela ne suffira pas: commencez dès lors par une période de ventilation minimale de 24 heures.
- Notez l'heure à laquelle vous commencez et celle à laquelle vous terminez.
- N'accédez pas au conteneur maritime lors de la ventilation.
- Lors de la ventilation, il faut clairement indiquer - à l'aide de panneaux d'avertissement, par exemple - que personne ne peut accéder au conteneur maritime et mentionner la distance de sécurité.
- Le bromure de méthyle, la phosphine et le fluorure de sulfuryle requièrent par exemple une distance minimale de 20m autour du conteneur maritime.
- Démontrez, à l'aide de mesurages, que la (les) concentration(s) se situe(nt) sous la (les) valeur(s) limite(s) avant que l'autorisation d'accéder au conteneur maritime ne soit donnée. Contrôlez également la cargaison. Attendez jusqu'à ce que les portes du conteneur maritime soient fermées pendant 12 heures au moins, avant d'effectuer les mesurages.
- Nous vous déconseillons de ventiler le conteneur en plein air si la température extérieure est inférieure à 10 °C.
- S'il n'y a pas de vent, par exemple, les gaz peuvent rester sur le terrain.
- Les gaz toxiques disparaissent des conteneurs maritimes, mais se propagent dans l'environnement.
- Si les valeurs limites sont 6x supérieures, nous vous recommandons de confier la ventilation à une entreprise spécialisée.
- Faites ventiler les conteneurs maritimes dans lesquels vous avez découvert de la phosphine, par une entreprise spécialisée. Il arrive régulièrement que lors de l'ouverture des espaces de chargement, du déchargement ou de la chute de cargaisons, un gaz très toxique se forme à nouveau suite au fait que des restants de ces tablettes ou plaques sont encore actifs. Dans ce cas, la valeur limite de la substance concernée peut être dépassée.

- Considérez les déchets (restants) comme des déchets dangereux. En pratique, ceci signifie qu'il faut confier les déchets à un collecteur reconnu en vue de leur traitement ou de leur destruction.
- Les entreprises spécialisées en matière de ventilation disposent d'un terrain clos, que l'on appelle un 'compartiment à gaz'. Ce terrain est inaccessible pour les personnes non autorisées et l'entreprise garantit la surveillance de la cargaison.
- Si vous avez des questions ou des doutes, vous devez toujours consulter une entreprise spécialisée en matière de ventilation des conteneurs maritimes.
-

La ventilation forcée

Différentes options existent lors d'une ventilation forcée ou d'un dégazage.

Quelques exemples:

- Des ventilateurs puissants.
- Une porte à dégazage.

Cette porte ferme entièrement le conteneur maritime et est équipée de deux ouvertures refermables. Lorsque, par exemple, l'air est soufflé à travers l'ouverture supérieure et qu'il est évacué du côté inférieur, le gaz indésirable sortira également du conteneur. Au bout du tuyau par lequel l'air sort du conteneur maritime, on peut installer un filtre à charbon pour éviter que les gaz ne se propagent en plein air.

Démontrez, à l'aide de mesurages, que la (les) concentration(s) se situe(nt) sous la (les) valeur(s) limite(s), avant que l'autorisation d'accéder au conteneur maritime ne soit donnée. Contrôlez également la cargaison. Attendez jusqu'à ce que les portes du conteneur maritime soient fermées pendant 12 heures au moins, avant d'effectuer les mesurages.

L'avantage offert par la ventilation forcée est que le temps de dégazage peut être considérablement diminué, également grâce au fait que les conditions climatologiques peuvent être optimisées.

D'abord ventiler, puis mesurer

Lorsqu'un conteneur maritime est classé dans la catégorie A et que vous connaissez le temps de ventilation requis par une méthode particulière, vous pouvez maintenir ce temps de ventilation. Vous ne devez pas effectuer de mesurages préalablement. Commencez à ventiler le conteneur. Ensuite, une gazométrie indiquera si vous pouvez accéder au conteneur maritime.